

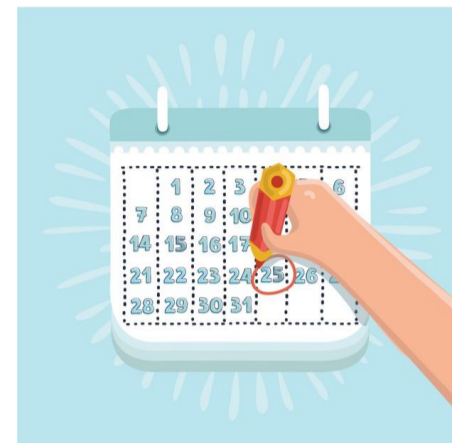


MAIRIE D'AMBUTRIX

Avis d'information MAI / JUIN 2026

DATES À RETENIR

Vendredi 08 mai 2026 : Cérémonie du 08 mai à 11h00 – Mairie
Dimanche 24 mai 2026 : Journée des talents par le Foyer rural – salle des fêtes
Samedi 30 mai 2026 : Vente de galettes du Sou des écoles – Place de l'Église
Jeudi 11 juin 2026 : Journée du sport adapté du foot SDACFC - stade de St Denis en Bugey
Week-end du 13/14 juin 2026 : Tournoi SDACFC U7/U9 et U11/U13 - stade de St Denis en Bugey
Vendredi 19 juin 2026 : Kermesse de l'école par le Sou des écoles – terrain de basket
Samedi 20 juin 2026 : Vente à emporter de la chasse – salle des fêtes
Samedi 20 juin 2026 en soirée : spectacle Drone de ciel – Place des anciens combattants
Dimanche 21 juin à 10h30 : Assemblée Générale du club SDACFC - stade de St Denis en Bugey
Mercredi 1^{er} juillet 2026 – Spectacle théâtre enfants du Foyer rural – salle des fêtes
Week-end du 04/05 juillet 2026 : Escapade deuchiste des Bbddeuch – salle des fêtes



Nouvelle équipe municipale

Le 15 mars dernier ont eu lieu les élections municipales, Dominique Deloffre a été réélu pour un nouveau mandat entouré de ses conseillers :

Hélène Brousse 1^{ère} adjointe
Patrick Lafon 2^{ème} adjoint
Catherine Lazzaro 3^{ème} adjointe
Norbert Damians 4^{ème} adjoint
Malika Slimani
Olivier Nicou
Kadir Apaydin

Séverine Margueritain
Aurélien Honoré
Séverine Davain
Benoit Beudet
Patrick Paccallet
Audrey Gajnik
Julie Lecuyer

Les élus des 2 listes qui se sont présentées à vos suffrages vous remercient pour la confiance que vous leur accordez.

Retrouvez votre commune sur Facebook !

Notre commune se modernise et renforce sa communication !

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement officiel de notre page Facebook. Cet espace sera dédié au partage des actualités locales, des événements à venir, des informations pratiques et de la vie de notre village au quotidien.

N'hésitez pas à vous abonner et à partager la page pour rester informés en temps réel et ne rien manquer de ce qui fait vivre notre commune !

Modifications d'ouverture mairie

Suite au recrutement d'un agent chargé de l'accueil, l'accueil du public en mairie sera assuré comme suit à compter du samedi 02 mai 2026 :

Mardi : de 14h00 à 17h00
Mercredi : de 14h00 à 17h00
Jeudi : de 14h00 à 18h00
Samedi : de 08h00 à 12h00 les semaines paires

Périscolaire – inscriptions / planning des activités / ouverture vacances

Les documents sont en ligne sur le site internet. Pour vous éviter d'être dans une situation d'urgence, pensez à faire les dossiers périscolaires de vos enfants en cas de besoin même ponctuel.

Activités périscolaires

- ❖ Carte au trésor – Semaines 18, 19 et 20
- ❖ Fête des mères (31/05) – Semaines 21 et 22
- ❖ Fête des pères (21/06) / Fête de la musique – Semaines 23, 24 et 25
- ❖ Summer party – Semaines 26 et 27

Activités périscolaires Mercredis

L'astronomie :

- ❖ Mercredi 06 mai – Direction la lune
- ❖ Mercredi 13 mai – Cuisine galactique et jeux interstellaires
- ❖ Mercredi 20 mai – Chasse aux étoiles
- ❖ Mercredi 27 mai – Bocaux galaxie + découverte des constellations

Bilan ouverture centre de loisirs avril 2026

Pour cette deuxième ouverture du service extra-scolaire pendant les vacances de printemps, 13 enfants étaient présents (8 enfants de – 6 ans et 5 enfants de + 6 ans). Un petit effectif à nouveau pour profiter de cette semaine sur le thème de la ferme et des premières sorties du centre ! Un premier voyage en minibus pour la Ferme de Bozzi à Ambronay avec des ateliers pédagogiques, et une petite excursion à pied chez les biquettes de Chacha à Vaux-en-Bugey !

Inscriptions été 2026

Pour la suite, le centre ouvrira pour la 1^{ère} fois à l'été pendant 3 semaines du lundi 06 juillet au vendredi 24 juillet !

Les inscriptions ouvriront le lundi 18 mai pour les enfants scolarisés à Ambutrix, puis aux extérieurs à partir du mardi 26 mai. Les inscriptions se termineront le mercredi 24 juin.

Sou des écoles

Le sou des écoles organise :

- le samedi 30 mai une vente de galettes sur réservation
- le vendredi 19 juin la kermesse au parc de jeux à partir de 18h00. Repli à la salle des fêtes en cas de pluie.

Ecole – inscriptions 2026-2027

Chers parents, l'école rencontre des problèmes de téléphonie.

Pour prendre rendez-vous pour l'admission à l'école, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : ce.0010469e@ac-lyon.fr.

Avec toutes nos excuses !

Charlène Gilbertas, Directrice

Foyer rural

Dimanche 24 mai : Journée des talents. Si vous avez une passion : peinture, sculpture, collection ou bien d'autres choses vous pouvez vous mettre en contact avec PACCALLET Patrick au 06 23 24 33 61 ou VOIRET Patrice au 06 33 30 92 08 pour l'inscription et l'organisation.

Le mercredi 1er juillet aura lieu le spectacle enfants des "très jeunes Carrougiens", spectacle de théâtre qu'ils ont préparé avec Tatiana, leur professeur de théâtre, tout au long de l'année.

Venez nombreux, ils le méritent et vous donneront peut-être envie de monter sur les planches !

FOOT

Jeudi 11 juin 2026 : Journée du sport adapté avec le district au stade de St-Denis-en-Bugey

Week-end du 13/14 juin : Tournoi SDACFC U7/U9 et U11/U13 au stade de St-Denis-en-Bugey

Dimanche 21 juin à 10h30 : Assemblée Générale du club au stade de St-Denis-en-Bugey

Travaux

Nous vous informons que le Département de l'Ain va engager des travaux sur la RD1075, entre le rond-point de St-Denis-en-Bugey jusqu'au rond-point de Vaux-en-Bugey.

Ces travaux consistent à raboter la chaussée existante et appliquer une couche de roulement.

Ils se dérouleront du :

- 18 mai 2026 au 22 mai 2026, de nuit
- 26 mai 2026 au 29 mai 2026, de jour
- 1^{er} juin 2026 au 05 juin 2026, de nuit

Sous réserve de conditions météorologiques favorables.

La circulation dans le bourg ainsi qu'au Gaillot risque d'être plus importante.

Nous vous invitons à prendre vos précautions si vous devez emprunter la RD1075, et à être vigilant si vous circulez dans le village lors de vos déplacements.

Déploiement des bacs jaunes

La distribution des bacs jaunes a été réalisée fin mars / début avril, si le vôtre n'a pas été livré, veuillez contacter Sulo au 0 800 35 30 25.

Taxe incitative des ordures ménagères (TIEOM)

La Taxe incitative des ordures ménagères (bacs noirs) est entrée en application au 1^{er} janvier 2013, puis étendue à toutes les communes de la CCPA depuis le 1^{er} janvier 2021.

Chaque collecte de bac est comptabilisée et répercutée sur la taxe foncière.

Le conseil communautaire du 23/02/2026 a adopté, pour 2026, un taux de 6,20% pour les 53 communes.

L'objectif est de réduire la quantité de déchets résiduels en offrant aux usagers la possibilité d'agir, en partie, sur le montant de leur taxe.

Taxe d'ordure 2026 = Part fixe + part incitative

Part fixe : base foncière de chaque bien immo x 6,20%

Part incitative : nombre de collectes 2025 x tarif d'une collecte

TARIF D'UNE COLLECTE EFFECTUÉE EN 2025
APPLIQUÉE SUR LA TAXE FONCIÈRE 2026

TYPE DE BAC EN VOLUME	TARIF D'UNE COLLECTE EN €
Bac 80L (non disponible)	6,61€
Bac 140L	7,98€
Bac 180L	8,89€
Bac 240L	10,27€
Bac 360L	13,01€
Bac 660L	19,86€
Bac 770L	22,37€

Bon à savoir

Si votre bac n'est pas plein : inutile de le sortir, il vaut mieux attendre la prochaine collecte.
Pour les conteneurs enterrés : jeter son sac à un coût, déposez-le uniquement lorsqu'il est plein.

Afin de suivre les fréquences de collecte de vos ordures ménagères, vous pouvez accéder à votre compte personnel sur le site internet de la CCPA dans l'onglet déchets > accès à mon compte bac (espace réservé aux propriétaires). Pour une 1^{ère} connexion, contacter le 0 800 35 30 25 pour connaître votre code d'accès.

Elagage : qui est responsable ? – communiqué ENEDIS – Elagage aux abords des lignes électriques

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres de sa propriété aux abords des lignes électriques si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
 - l'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais. L'élagage à proximité des réseaux électriques ne s'improvise pas.
Ainsi le recours à un professionnel peut s'avérer judicieux.

En cas de défaut d'élagage par un propriétaire, les frais et conséquences peuvent être mis à sa charge.

Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'Enedis.

Pour en savoir plus, une plaquette est disponible sur notre site internet.

Nuisances sonores

Les beaux jours arrivant avec le printemps, quelques rappels pour le bien-être de chacun :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Objets perdus

Pour tout objet perdu ou trouvé sur la commune, pensez à vous adresser au secrétariat de mairie.

Les objets actuellement en mairie : trousse scolaire, bonnet, 3 paires de lunettes de vue, trousseau de clés (trouvé secteur Gaillot), une montre connectée rose + une stitch, des vêtements, une télécommande garage, une longe cheval ou chien.

* * *

* * *

Nous sommes à votre disposition pour toute question, ou tout projet que vous souhaiteriez nous soumettre.
N'hésitez pas à nous contacter !